

Entre deux Lacs

Rivière-Bleue - Volume 49, Numéro 8 - Avril 2025



Dans ce numéro :

Page 3	Chronique municipale Service d'urbanisme	Page 10	FADOQ Chronique de la Gare
Page 4	Communications Service des loisirs Des nouvelles de votre biblio	Page 12	Club Optimiste
Page 5	Fabrique	Page 13	Chapelle au Pied-du-Lac
Page 6	Randonnées Appalaches	Page 14	Petites annonces
		Page 16	Calendrier

Mot du comité du journal

Pour débiter le journal d'avril, nous avons retrouvé un texte qui était dans le journal RE-IN-SON de l'année 2002. Le voici :

« Quand les printemps s'additionnent

Le coin de la rue est deux fois plus loin qu'avant! Et ils ont ajouté une montée que je n'avais jamais remarquée. J'ai dû cesser de courir après le bus, parce qu'il démarre bien plus vite qu'avant. Je crois qu'on fait maintenant les marches d'escalier bien plus hautes que dans le temps! L'hiver, le chauffage est beaucoup moins efficace qu'autrefois! Et avez-vous remarqué les petits caractères que les journaux se sont mis à employer? Les jeunes eux-mêmes ont changé! Ils sont bien plus jeunes que lorsque j'avais leur âge! Et d'un autre côté, les gens de mon âge, sont bien plus vieux que moi! L'autre jour, je suis tombée sur une vieille connaissance, elle avait tellement vieilli quelle ne me reconnaissait pas! Tout le monde parle si bas qu'on ne comprend quasiment rien. On vous fait des vêtements si serrés, surtout à la taille et aux hanches, que c'est désagréable! Je réfléchissais à tout cela en faisant ma toilette ce matin-là. Ils ne font plus aussi bons miroirs qu'il y a soixante ans... »

Le comité du journal



JOURNAL ENTRE DEUX LACS

32, RUE DES PINS EST

RIVIÈRE-BLEUE (QUÉBEC) G0L2B0

PUBLIÉ MENSUELLEMENT PAR LA MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-BLEUE EN 170 EXEMPLAIRES

PHOTOCOPIÉ À LA MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-BLEUE

DÉPÔT LÉGAL À LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

COMITÉ INFORMATION

CHRISTIANE ROY, CONSEILLÈRE RESPONSABLE

VANESSA LANDRY, MONTAGE ET IMPRESSION

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : LAURETTE BEAULIEU,

HUGUETTE MASSÉ ET CHRISTIANE ROY

MEMBRE DE L'ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

DATE DE TOMBÉE :

Prochaine tombée du journal : 2 mai 2025

Pour une publication le : 21 mai 2025



La Municipalité vous informe :

1^{er} mardi Séance du conseil municipal
2^e lundi Séance de la MRC

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
6 MAI 2025 À 19 H 30

HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi au jeudi 8 h à 12 h et 13 h à 16 h 30
Vendredi 8 h à 12 h
Courriel : info@riviere-bleue.ca
Site Web : www.riviere-bleue.ca
Téléphone: 418-893-5559

Chronique municipale



Voici le résumé des principaux sujets et résolutions du conseil pour le mois d'avril 2025.

Résolutions :

- Règlement numéro 2025-476 modifiant le règlement numéro 2023-453 et ses amendements sur le lavage des embarcations et concernant les nuisances causées par les espèces exotiques envahissantes
- Règlement numéro 2025-477 modifiant le règlement 2015-367 portant sur les permis et certificats
- Radiation des comptes divers irrécouvrables
- Adoption du rapport financier vérifié de l'exercice 2024 de la Régie intermunicipale de gestion des déchets de Témiscouata

- Demande d'assistance financière au ministère des Transports pour des améliorations au réseau routier municipal
- Mandat d'autorisation à Essor Légal Cabinet d'avocats
- Adoption du Budget révisé 2025 de l'Office municipal d'habitation du Témiscouata
- Demande de subvention – Club de Randonnées Appalaches
- Partage des coûts avec le service incendie de St-Marc-du-Lac-Long
- Formation service incendie
- Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par obligations au montant de 2 949 000 \$ qui sera réalisé le 17 avril 2025
- Autorisation de signature à la directrice générale - subvention pour l'installation de bornes de recharge
- Annulation de la résolution 24-07-119 - Vente de terrain – Monsieur Manuel Linteau
- Vente de terrain – Madame Lise St-Pierre
- Demande – Taux de taxations variables

Les textes de ces procès-verbaux se trouvent sur le site WEB de la Municipalité de Rivière-Bleue à l'adresse suivante : www.riviere-bleue.ca.

Service d'urbanisme

Les beaux jours sont officiellement arrivés. Il est temps de ranger les abris temporaires, faire le tour de nos jardins et nettoyer nos propriétés. Encore une fois cette



année, une visite sur tout le territoire de la municipalité sera faite afin de vérifier l'enlèvement des abris temporaires

Vous avez jusqu'au 15 mai pour effectuer cette tâche printanière. De plus, une vérification sera faite pour voir au respect des règlements de nuisance et de zonage.

Le service d'urbanisme

Communications

Séance d'information publique annuelle

La séance d'information publique annuelle aura lieu le mercredi 23 avril 2025 au local le Placoteux (situé en haut du complexe sportif) à 19 h.

Bienvenue à tous les citoyens(nes).

*Marie-Eve Nadeau,
Adjointe de direction*

Horaire de Pâques bureau municipal

Le bureau municipal sera fermé jeudi le 17 avril à partir de 12 h, le vendredi 18 avril (vendredi Saint) et le lundi 21 avril (lundi de Pâques). Nous serons de retour mardi 22 avril dès 8 h. Toute l'équipe municipale vous souhaite un bon congé!



*Marie-Eve Nadeau,
Adjointe de direction*

Service des loisirs

Travailler avec des enfants ça t'interpelle? Alors postule maintenant! Un emploi au camp de jour

t'attend! Tu as jusqu'au 30 avril pour envoyer ton C.V. Tu dois au moins avoir un secondaire 3.



*Marie-Eve Nadeau,
Adjointe de direction*

Des nouvelles de votre biblio

Le prêt numérique

En étant ou en devenant membre de leur bibliothèque municipale, ils auront accès à :

L'emprunt de livres numériques :
<https://reseaubibliobsl.pretnumerique.ca/home>

Les citoyens déjà membres de leur bibliothèque peuvent s'identifier avec leur numéro d'utilisateur et le NIP associé, qui est généralement constitué des 4 derniers chiffres du numéro d'abonné inscrit sur la carte de membre. S'ils n'ont pas accès à leur numéro, ils peuvent communiquer à l'adresse courriel crsbg@crsbg.net pour obtenir leur numéro d'abonné et leur NIP.

Pour connaître les modalités d'utilisation du prêt numérique, consulter la rubrique Aide :
<https://reseaubibliobsl.pretnumerique.ca/help/g>

uides, et choisir l'outil qui sera utilisé et suivre les étapes.

Une naissance, un livre

Petit lecteur deviendra grand!

Dès les premiers mois de sa vie, votre enfant pose son regard sur des objets colorés aux formes distinctes. Son cerveau emmagasine une multitude d'informations au quotidien. Sa relation avec ses parents et ses proches se développe au fil des interactions et du plaisir partagé. Les livres comptent parmi les premiers jouets d'un enfant. Avec leurs couleurs, leurs textures, leurs formes différentes, les livres vous permettent d'accompagner votre enfant dans plusieurs aspects de son développement, notamment sur le plan du langage et de l'éveil à l'écrit.

En abonnant votre enfant de moins d'un an à la bibliothèque, vous recevrez une trousse du parfait bébé-lecteur

Bienvenue à vous tous, parents, enfants.

De la lecture pour tous les goûts !

Des nouveautés s'ajoutent sans cesse à notre collection locale en plus des échanges avec le réseau (5 échanges par année) et les demandes spéciales en tout temps.

Frigo libre-service à la bibliothèque

Grâce à Jardins Collectifs, un jardin pour demain, le frigo libre-service est disponible aux heures d'ouverture

C'est gratuit

Heures d'ouverture : Les mardis, de 18h 30 à 20h, les mercredis, de 13h. à 15h. et les dimanches de 15h à 17h.

Au nom de toute l'équipe bénévole,
Joyeuses Pâques à vous tous !



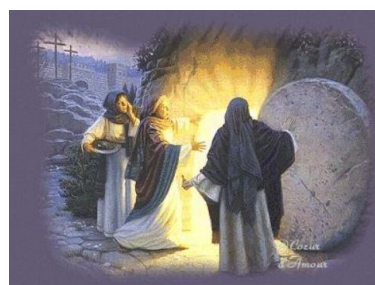
Christiane Roy, pour votre bibliothèque

Fabrique

Message de la fabrique

C'est quoi Pâques pour les chrétiens ?

Le dimanche de Pâques, les chrétiens célèbrent la Résurrection de Jésus. La fête de Pâques survient juste après la Semaine sainte, qui s'achève par la mort de Jésus et sa mise au tombeau.



« Nous vous annonçons la Bonne nouvelle : la promesse faite à nos pères, Dieu l'a accomplie en notre faveur à nous, leurs enfants : il a ressuscité Jésus » (Ac 13, 32-33)

Pour les chrétiens, la Résurrection de Jésus est la vérité culminante de leur foi dans le Christ. Elle symbolise la victoire de la vie sur la mort et

l'entrée, pour tout chrétien, dans une nouvelle ère. Les catholiques la célèbrent lors d'une messe.

Célébrations de la semaine de Pâques

Jeu*di* Saint : Commémoration de la Dernière Cène à Estcourt le 17 avril à 19 h.

Vendredi Saint : Chemin de Croix à Rivière-Bleue à 15 h et Office à Sully à 15 h.

Samedi Saint : Veillée pascale à St-Marc-du-Lac-Long à 19 h 30

Pâques : Messe de Pâques à Rivière-Bleue à 11 h.

Denis Landry

Randonnées Appalaches

Le Club de randonnées Appalaches de Rivière-Bleue veille à la protection du patrimoine naturel des sentiers Le Bootlegger, Trois Frontières et Pointe-à-Moitié et des milieux aquatiques qui les avoisinent

Initialement, dans les années 1970, le Club de randonnée Appalaches de Rivière-Bleue avait pour mission de voir au développement et à un accès facile à des sentiers de ski de fond sur le territoire de Rivière-Bleue et de Saint-Marc-du-Lac Long. C'est ce qu'on apprend en consultant notamment l'album du 100^e anniversaire de Rivière-Bleue.

Depuis ce temps, le Club s'est continuellement adapté aux besoins de la population. Les sentiers de ski de fond ont cédé la place à des sentiers praticables à l'année! En raquettes, en crampons ou à pied, on peut les utiliser sans frais! Le ski hors-piste peut aussi être pratiqué sur le sentier menant aux Trois Frontières. Les accès à trois sentiers emblématiques situés près des deux magnifiques

lacs de la Municipalité ont ainsi été développés grâce aux efforts sans relâche de plusieurs acteurs : des citoyens bénévoles, des chasseurs, des trappeurs et des entrepreneurs qui exploitent des ressources sur une partie de ce territoire. Toutes ces personnes voient à leur entretien, à leur mise en valeur depuis 50 ans!

Des acquis à maintenir

Lors du Congrès mondial acadien de 2014, qui s'est tenu sur le territoire dit de l'*Acadie des Terres et Forêts*, dont Rivière-Bleue fait partie, le territoire riverain a de ce fait pu bénéficier de cette incroyable vitrine qui a permis de vitaliser certains de ses attraits naturels et historiques, nommément, les Sentiers Trois Frontières (maritime et terrestre) qui traversent son territoire.

Depuis, ces sentiers terrestres et maritimes continuent à offrir aux citoyens de la région et aux touristes, des options de divertissement de plein air dont l'accès au sentier menant aux Trois Frontières qui longe le Beau Lac et le sentier de la Pointe-à-Moitié, lieu de quiétude où les visiteurs peuvent flâner et admirer le paysage, et, en été, s'y baigner ou pêcher!

Ce projet d'envergure de Sentiers Trois Frontières continue aujourd'hui à mettre en valeur l'histoire du territoire par la présence de panneaux d'interprétation, tout au long des divers parcours, et par l'existence de la proéminente roue de médecine qui se dresse fièrement à la jonction des trois frontières du Québec, du Nouveau-Brunswick et du Maine, située au pied du Beau Lac, rappelant non seulement cette jonction territoriale mais aussi l'importance de ce lieu de

passage maritime utilisé par les Premières Nations et les colonisateurs.



La roue de médecine aux trois frontières au pied du Beau Lac représentant la jonction du Québec, du Nouveau-Brunswick et du Maine.

Trois beaux sentiers à votre disposition sans aucuns frais!

Pour des randonnées à pied, en raquettes, en crampons, selon les conditions, vous pouvez profiter des sentiers suivants de Rivière-Bleue :

- Le sentier **Le Bootlegger** accessible par le chemin Brissette à Rivière-Bleue aux abords du Lac Long (5 km de sentiers);
- Le sentier **menant aux Trois Frontières** débutant à la fin du chemin Saint-Joseph Sud près du Beau Lac à Rivière-Bleue (11 km aller-retour, peu de dénivelé - être habitué de marcher plus de 2 h - 3 h consécutives sur des sentiers de nature);
- Le sentier linéaire ou en boucle longeant le Beau Lac qu'on appelle le **sentier de la Pointe-à-Moitié** (2 km aller-retour ou un peu plus si on opte pour la boucle). Emprunter ce sentier constitue une bonne façon de débiter vos randonnées pour gagner en forme et en

confiance! Situé tout au bout du chemin Saint-Joseph Sud, près du Beau Lac, au début du territoire public.

La protection des milieux aquatiques – Lac Long et Beau Lac

Également, Rivière-Bleue a la chance inouïe de pouvoir compter sur la présence de deux lacs sur son territoire. Le Club de randonnées Appalaches contribue à leur protection. Comme déjà annoncé dans la parution du Journal Entre deux Lacs de janvier 2025, le Club de randonnées Appalaches et des riverains du Beau Lac ont déposé deux projets d'aires protégées englobant des portions des Lac Long et Beau Lac, soit le projet du Parc Nature du Lac Long et le projet Beau Lac. Ayant tous les deux obtenus, par la MRC de Témiscouata, la résolution d'appui d'analyse, ces projets sont présentement étudiés en profondeur par le gouvernement québécois. Au printemps ou à l'automne qui vient, rappelons que tous les projets retenus par le gouvernement seront remis aux régions concernées pour que des travaux de concertation aient lieu afin que les communautés régionales décident ensemble de ce qu'elles veulent en faire : définition du territoire, de ses usages, plan de conservation, etc. C'est à suivre!



Le Parc Nature du Lac Long Photo : Drone Témiscouata

On peut tous contribuer à une bonne santé de nos lacs!

Par ailleurs, bientôt, nous aurons le grand plaisir de se reconnecter à l'eau fraîche de nos beaux lacs. Les pêcheurs sont souvent les premiers à visiter les lacs au début de la saison printanière, une fois les lacs calés. Profitez-en bien! Et passez à la station de lavage pour nettoyer en profondeur votre embarcation, et nettoyez bien aussi votre équipement (remorque, moteur, bottes, épuisettes, viviers, etc). On évite ainsi la prolifération des espèces envahissantes qui nuisent grandement à la santé des lacs comme le myriophylle en épi, les moules zébrées, espèces déjà présentes malheureusement dans des lacs du Témiscouata!

De ce fait, nous désirons vous informer plus bas de divers sujets visant à maintenir ou à améliorer la qualité de l'eau du Lac Long et du Beau Lac.

Nous avons tous intérêt à adopter quelques gestes simples pour minimiser nos impacts sur la qualité de l'eau de nos lacs, rivières, ruisseaux et milieux humides.

L'Organisme du bassin versant (OBV) du fleuve St-Jean est un organisme à but non lucratif qui peut fournir une multitude de renseignements sur la façon de protéger nos cours d'eau. Saviez-vous que les Lac Long et Beau Lac appartiennent à ce vaste bassin versant, de même que les rivières Bleue et Saint-François?

Sur le site de l'OBV, il y est écrit :

Fondé en février 2010 en tant qu'organisme à but non-lucratif (OBNL), l'Organisme de bassin versant du fleuve Saint-Jean (OBVFSJ) mise sur la

collaboration et l'engagement de ses partenaires des secteurs communautaire, municipal, économique, autochtone et gouvernemental pour identifier des problématiques associées aux ressources en eau et aux écosystèmes aquatiques, ainsi que mettre en œuvre des solutions à ces problèmes, sur l'ensemble du territoire du bassin versant du fleuve Saint-Jean.

L'OBVFSJ, comme les 39 autres OBV au Québec, est ainsi mandaté par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) de mettre en œuvre la gestion intégrée des ressources en eau dans son bassin versant en concertation avec les acteurs du milieu.

Nous vous invitons à consulter le site de l'OBVFSJ, sous: <https://obvfleuvestjean.com/lobv-du-fleuve-saint-jean/>.

L'OBVFSJ présente notamment des fiches sur de bons gestes à faire chez soi pour protéger nos cours d'eau et milieux humides (lacs, rivières, ruisseaux).

Consultez :

https://obvfleuvestjean.com/wpcontent/uploads/2021/04/guide_aménagement_ruisselement-ROBVQ.pdf.

On y décrit notamment des gestes simples pour:

- Aménager nos bandes riveraines afin de minimiser les impacts sur la qualité du cours d'eau (surveillez la vente d'arbustes à bons prix organisée par l'OBV; elle se tient normalement en juin);

- Minimiser l'imperméabilisation des sols afin de réduire l'apport de matières vers les cours d'eau;
- Réduire l'apport en phosphore (P), notamment en évitant les engrais et produits de lessive contenant des phosphates, car c'est un des éléments accélérant le risque de cyanobactéries (algues bleu-vert);
- Réduire, ou mieux encore, éliminer l'usage de pesticides;
- Restreindre la pelouse à au moins 10 à 15 mètres (selon la pente du terrain) des cours d'eau, tout en plantant, dans la bande riveraine, des arbustes et arbres indigènes;
- S'assurer que sa fosse septique et son champ d'épuration soient conformes et mis à jour, au besoin (voir le crédit d'impôt disponible sous: https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/eaux-usees/residences_isolees/credit-impot.htm.);
- Récupérer l'eau de ruissellement et de pluie pour s'en servir pour ses besoins (jardinage et autres) et aménager son terrain pour minimiser le ruissellement vers les cours d'eau.

Le Comité de protection du Beau Lac fait partie du Réseau de Surveillance Volontaire des Lacs (RSVL) depuis 2023 et compte encore en 2025, recueillir des échantillons d'eau au Beau Lac, pour obtenir des analyses par le Ministère de l'Environnement, de la Lutte aux Changements climatiques, de la Faune et des Parcs. Des citoyens riverains du Lac

Long ont fait de même au cours des dernières années. Aussi, les deux lacs font partie du réseau des Sentinelles des lacs.

L'OBVFSJ explique sur son site Internet qu'une... *sentinelle est un(e) bénévole qui s'engage à surveiller son lac (ou portion de lac si le lac est grand) au cours de l'été. Avant de commencer, la sentinelle reçoit une formation pour être capable de faire une inspection visuelle et réagir rapidement si besoin. La sentinelle sera nos yeux sur le terrain! À partir de ses observations, nous établirons ensemble, un diagnostic sur la qualité de l'eau et de l'environnement du lac. Les sentinelles sont les gardiens/gardiennes de la qualité de l'eau des lacs. Elles ne sont pas là pour dénoncer les comportements, mais pour assurer le maintien de la qualité de l'eau...*

On peut faire une grande différence!

Ensemble, on prend soin de nos lacs, rivières, ruisseaux et milieux humides! Ces gestes ont bien évidemment, eux aussi, un impact favorable sur les nappes phréatiques qui nous alimentent en eau! La bonne santé des nappes phréatiques assure un approvisionnement à un grand nombre de municipalités du Québec. On a beaucoup d'eau douce au Québec, il est vrai, mais la gestion de sa qualité, voire même de son volume vu la pression exercée par les changements climatiques, constitue un enjeu de plus en plus sous analyse par les femmes et les hommes de science.

Dominique Samson, secrétaire du Club

FADOQ



Nous remettons ça, avec Ti-Brin, un après-midi dansant le dimanche 27 avril à compter de 13h. Il y aura un service de bar. Prix d'entrée : 6\$. Bienvenue à tous.

Les Jeux Régionaux de la FADOQ auront lieu à Rivière-Blue cette année, au complexe sportif, le jeudi 1^{er} mai à compter de 8h30. Vous êtes invités à venir voir jouer nos participants.

L'Assemblée Générale Annuelle du Club de l'Âge d'Or aura lieu le lundi 12 mai à compter de 13h au Complexe sportif. Bienvenue aux membres et non membres.

Lise Bérubé, secrétaire
Club de l'Âge d'Or de Rivière-Blue

Chronique de la Gare

Retour vers le passé

En parcourant nos archives, il nous arrive de trouver des faits, des anecdotes, des statistiques, en fait, de véritables trésors qui éclairent la vie d'autrefois à Rivière-Blue. En voici un pour vous...

Évolution des décès à Rivière-Blue

Nous avons retrouvé dans les archives de la paroisse, un cahier dans lequel sont inscrits tous les décès de 1914 à 1981. Durant les premières années de Rivière-Blue, la très grande majorité

des personnes décédées sont des enfants en bas âge. Ainsi en 1914 sur 20 décès, 17 sont des enfants. Pour l'année 1918, ce sont 20 adultes et 26 enfants, la grippe espagnole ayant frappé durement les jeunes adultes.

Sépultures de Rivière-Blue

1914 (77 ans)	
20.5.14	Bouchard, Alfred - épouse Marianne Caron
24.5.14	Globbert, Jean Paul - 6 mois
25.5.14	Lacourrière, Edouard - 3 ans
6.6.14	Berubé, Marie - 2 ans - fille d'Alexandre
6.7.14	Caron, Georges - 18 ans - fils de Frank
17.8.14	Hiroux, Jos. Laroque - 9 mois, fils de Joseph
14.8.14	L'abbé, Wilfred - 6 ans, fils de Benjamin
12.8.14	Côté, Jos. Laroque, 4 ans - fils de Laroque
5.9.14	Caron, Enxavier, 1 jour - fils d'Alexandre
12.9.14	Rogier, Lucide - 4 ans - fille de Arsène
12.9.14	Bouchard, Léonide 9 mois, fils de Napoléon
13.9.14	Lacourrière, M. Berthilde - fille d'Antoine
14.9.14	Rupont, Sylvie - 11 mois, fils d'Ernest
28.9.14	M. Kerguel, M. Mary. Ethel 5 mois, fille de Georges
5.10.14	Burnett, Emile - 11 mois - fille d'Emile
8.10.14	Corbin, Robertine, 8 mois, fille d'Auguste
11.10.14	Caron, Berni, 1 mois - fille d'Alexandre
17.10.14	Grandin, Armand - 6 ans, fils de Louis
21.10.14	Clautier, Solida - 9 ans - fille de Zéphirin
14.11.14	Bennett, M. J. 33 ans - épouse d'Alida Person
Sépultures gr. 3 - Enfants 17 - 20	
MOYENNE D'ÂGE DES DÉFUNTS 8.35 ANS	

Pour les années suivantes comme en 1920, ce sont encore beaucoup plus les jeunes qui décèdent avec 26 enfants sur 37 décès. Outre le fait que Rivière-Blue soit alors un village récent ayant attiré de jeunes familles, qu'est-ce qui explique cette mortalité importante chez les jeunes?

Au début du XX^e siècle, les taux de mortalité infantile étaient élevés, en grande partie à cause des maladies infectieuses, des conditions sanitaires précaires et du manque d'accès aux soins médicaux et des conditions sociales difficiles dans lesquelles les Québécois vivaient, en particulier ceux des classes laborieuses. Les villages de campagnes comme Rivière-Blue étaient particulièrement touchés par ces défis, avec des infrastructures limitées et une dépendance aux remèdes traditionnels. Quand on compare les statistiques québécoises à celles de

l'Ontario, pour la période 1921-1925, le taux annuel moyen de mortalité infantile au Québec était de 127,1 par mille naissances vivantes, comparé à 83,0 en Ontario¹

Cependant, à partir des années 1940, des progrès notables ont été réalisés grâce à l'introduction de programmes de santé publique, comme les campagnes de vaccination et l'amélioration des infrastructures sanitaires.

enfants ont également davantage accès à des soins médicaux d'autant plus que Rivière-Bleue bénéficiait des services d'une garde-malade, garde Agathe Samson. La liste des décès pour l'année 1947 montre déjà cette évolution. On constate que les décès touchent 8 adultes et 6 enfants dont Étienne Castonguay 2 ans et Noëlla Castonguay 4 mois, décédés par incendie.

Dans cette liste apparaît le nom d'une centenaire, Marie-Céline Roussel, décédée à l'âge de 100 ans et 3 mois. On y voit aussi le décès d'un enfant anonyme, fils de mes parents Adélard Landry et Jeanne Poirier.

- 1947 - IV - Vol -	
31 janv.	Veilleux, Anonyme de Victorien + Vina Plouffe
11 mars	Roussel, Marie Céline - 100 ans 3 m - Veuve de Ferdinand
11 avril	Aubin, Omer, 56 ans, fils de Charles + Addie Breton
25 avril	Beaudin, Marie, 55 ans, fille de Clément Pelletier, épouse de Charles
6 mai	Castonguay, Étienne, 2 ans, mort dans un incendie, fils
6 mai	Castonguay, Noëlla, 4 m, fille de James + Émile Héroux
14 juin	Nadeau, Elzidore, 57 ans, époux de Lisa Durois
16 juin	Landry, Anonyme d'Adélard + Marie Jeanne Poirier
19 juin	Bossé, Anonyme d'Élie + Lucie Blanchet
5 août	Bernais, Lucie Aimée 8 mois, fille de Camille + Emma S. Poirier
2 sept	Lussier, Aimé, 74 ans, époux de Sophie Charé
18 sept	Tanguay, Renée, 29 ans, fille de Gildon + Leticie Boudet
18 sept	Bauchard, Marie, 79 ans, épouse de Joseph A. Boudet
15 oct	Dube, Bernard Pélus 70 ans, époux de Marie Legrand
MOYENNE D'ÂGE DES DÉFUNTS 37,37 ANS	

L'accès à des soins prénataux et postnataux a également contribué à réduire les taux de mortalité infantile. Entre 1900 et 1950, la grande majorité des femmes se devaient d'accoucher à la maison, avec une «sage-femme». Avec l'ouverture de l'hôpital de Notre-Dame-du-Lac en 1942 et celui de Saint-Éleuthère en 1947, l'accouchement se fait plus généralement avec un médecin permettant à plusieurs femmes de pouvoir accoucher dans un milieu plus sécuritaire. Les

1947 b		Vol VII	
Décès			
5 janvier	Lussier, Denise, 84 ans 10 m 10 j, épouse de Denyse Samson		
31 janvier	Castonguay, Émile 11 ans 4 m 2 j, épouse de Étienne Castonguay		
15 février	Legrand, Joseph 59 ans 5 m 13 j, épouse de Lucie Legrand		
26 février	Pelletier, Aurèle 71 ans 10 j, épouse de Gildon Pelletier		
23 mars	Lussier, M. Louis 71 ans 8 m 3 j, épouse d'Émile St. Pierre		
4 juin	Castonguay, Gilbert 2 ans 2 m 24 j, épouse de Suzanne Boudet		
14 juin	Boudet, Alexandrine 84 ans 3 j, épouse de Adèle Tanguay		
17 août	Michaud, Alfred 88 ans 10 j, épouse de Lucie Malenfant		
21 août	Pelletier, Lucie 81 ans 1 m 2 j, épouse de Pierre Lussier		
21 août	Legrand, Alexie 84 ans 10 j, fille de Nélusque Legrand		
21 août	Plouffe, Michel 80 ans 8 m, épouse de Alice Poirier		
9 septembre	Conrad, Riel 88 ans 3 m 11 j, épouse de Carmen Gauthier		
11 septembre	Boudet, Leticie 79 ans 10 m 2 j, épouse de Gildon Tanguay		
25 septembre	Plouffe, Josephine 80 ans 13 j, épouse de Adèle Boudet		
1 octobre	Conrad, Albert 82 ans 10 m 2 j, épouse de Lucette Gauthier		
9 octobre	Tanguay, Adolphe 58 ans 6 m 10 j, épouse de Lucie Morin		
15 octobre	Legrand, Pierre 81 ans 24 j, fils de Léland Legrand + P. Poirier		
18 octobre	Legrand, Denise 80 ans 10 m, fille de Thomas Legrand + Lucie Poirier		
18 octobre	Plouffe, Eva 81 ans 11 m 15 j, épouse de Joseph Plouffe		
13 décembre	Plouffe, Bernadette 80 ans 9 m 10 j, épouse de Lucie Plouffe		
20 décembre	Lussier, Antoine 69 ans 6 j, épouse de Leticie Boudet		
21 sépultures: adultes			
MOYENNE D'ÂGE DES DÉFUNTS 67,76 ANS			

À partir des années 1970, les décès d'enfants se font de plus en plus rares et l'espérance de vie augmente de façon importante. Celle-ci en 1941 pour les femmes était de 66,3 ans et pour les hommes de 63 ans, en 2011 elle était de 83,6 ans pour les femmes et de 79,3 ans pour les hommes.

On peut constater ce fait dans la page des décès de 1976. Les plus jeunes décédés sont Pierre Bégin, 20 ans et Denis Rodrigue, 21 ans décédés lors du même accident. Aucun enfant n'est décédé cette année-là. La moyenne d'âge des défunts est d'ailleurs de 67,7 ans.

Denis Landry

Sources 1. Denyse Baillargeon, Un Québec en mal d'enfants : la médicalisation de la maternité, 1910-1970, Montréal, Remue-Ménage, 2004.

2. Cahier manuscrit des décès de la Paroisse de Rivière-Bleue 1914-1981

Club Optimiste

Des nouvelles de votre Club Optimiste...

Tout d'abord, nous vous annonçons la nomination de Madame Nicole Perreault (membre optimiste de longue date) à titre de présidente Optimiste 2024-2025. Bravo, pour l'acceptation de ce nouveau poste.

Le souper spaghetti Optimiste Hermann Fortin, du 5 avril 2025 a été une belle réussite grâce aux bénévoles, aux commanditaires ainsi qu'aux membres de la communauté. Sans vous, cette activité serait impossible à réaliser.

Nous tenons à remercier tout spécialement le Marché des Pins Bonichoix, partenaire majeur de notre souper ainsi que tous les autres commanditaires.

- MARCHÉ des PINS
- ASN MACHINERIE
- TRANSPORT R. BOUCHARD
- EXCAVATION TANGUAY

- SCIAGE et PLANAGE RIOUX
- ENTREPRISE G & N LAVOIE
- GROUPE NBG
- SERVICE AUTO MVL
- KDL CHAREST
- COMPTABILITÉ ND
- L'OURS et SES BISCUITS
- DISTRIBUTIONS SAMESSA
- LEMIEUX MÉCANIQUE
- SPÉCIALITÉS FÉMININES
- FABRIQUE RIVIÈRE-BLEUE
- SCIERIE GERMAIN ROY
- CHANTIERS du LAC
- COIFFURE JULIE
- DÉPANNEUR JACQUES LAMONDE
- BMR POHÉNÉGAMOOK
- DÉPANNEUR LAPLANTE
- KORVETTE
- EXCAVATION MARIJOLI
- SERVICE INCENDIE



Félicitations à Madame Anne Quenneville, gagnante du moitié/moitié.

ACTIVITÉ À VENIR :

Sécurité sur Roues

Samedi le 7 juin 2025 dès 10 h 30
À l'école Notre-Dame-de-Grâces
Randonnée dans les rues du village
Dîner Hot-dog et Tirage de vélos !



Le port du casque protecteur est souhaité.
Les enfants doivent être PRÉSENTS dans la salle lors des tirages.

S'il pleut, les activités se dérouleront à l'intérieur de l'école.

En collaboration avec :



École Notre-Dame-de-Grâces

Lise St-Pierre, Club Optimiste

Chapelle au Pied du Lac

Offre d'emploi

Guide touristique été 2025

Poste saisonnier

35 h semaine

Tu aimes accueillir et guider les visiteurs

Tu as entre 15 et 29 ans

Participer aux activités telles que spectacles et ateliers

Fais-nous parvenir ton CV et une lettre de motivation à infochapelleepieddulac@gmail.com

Ou par téléphone à Marielle Landry au 418-893-2649

Nous avons hâte de te compter dans notre équipe
Une formation est offerte à l'embauche



LES AVANTAGES D'ÊTRE MEMBRE À LA CHAPELLE AU PIED-DU-LAC

- Des informations régulières sur les activités offertes

- L'occasion de suggérer des activités et de participer aux décisions
- Des réductions sur le prix des activités
- La satisfaction de participer à l'amélioration de la vie culturelle au Témiscouata
- La possibilité de participer à la vie et à la sauvegarde de ce patrimoine
- Des occasions de rencontrer des gens d'intérêts communs
- La possibilité d'obtenir une compensation fiscale pour tout don de plus de 20 \$

*** Note importante : notre liste est confidentielle et non partagée**

FORMULAIRE- ADHÉSION-RENOUVELLEMENT-DONATION 2025



Nom _____ Prénom _____

Adresse no et rue _____

Ville _____ Province _____ Code postal _____

*Cellulaire _____ *Courriel _____

*Ces deux éléments facilitent les communications, par texto au téléphone ou par missive avec le courriel, sans coût d'acheminement et avec rapidité.

Je deviens membre : 10\$ _____ Je renouvelle : 10 \$ _____ Je donne \$ _____

Pour don de 20 \$ ou plus = remise d'un reçu de charité pour l'année 2025.

Faire votre chèque à : **La Corporation de la Chapelle au Pied-du-Lac** et envoyer dans l'enveloppe pré-adressée ou par transfert interac au numéro 418-955-2026 en transmettant le formulaire à :

infochapelleepieddulac@gmail.com (Question : Pourquoi et réponse : chapelle)

Nous vous transmettrons votre carte électronique

*** Note importante : notre liste est confidentielle et non partagée**

*** La Chapelle est à la recherche de bénévoles. Seriez-vous intéressé (e) à donner un peu de votre temps?**
Oui _____ NON _____ Peut-être _____



Un élément important de notre histoire,
de notre patrimoine et de notre culture

Un mot de Réal Bossé

C'est avec grand plaisir et fierté que je me joins, en tant que porte-parole pour solliciter votre adhésion ou renouvellement comme membre ou donateur pour l'année 2025-2026.

La Corporation de la Chapelle au Pied-du-Lac existe depuis neuf ans. Ses objectifs sont la protection de son patrimoine, la mise en valeur de son site et le développement d'activités culturelles, communautaires et touristiques. Le site de la Chapelle est un lieu, empreint d'une histoire qui a marqué celle de Rivière-Bleue, mon village natal, ce qui en fait un élément important de son patrimoine. C'est aujourd'hui un lieu culturel ouvert à de multiples possibilités.

Pour une deuxième année, j'ai décidé de m'investir dans le développement et la promotion de ce joyau de notre patrimoine. Ayant un lien particulier avec la Chapelle comme étant l'arrière petit fils de Luc Pelletier, l'un des fondateurs de cette communauté protestante francophone venue s'installer à Rivière-Bleue en 1910, voilà un autre élément qui motive ma décision.

Les festivités de son 100^e anniversaire en 2023 ont données un nouvel élan à différentes initiatives d'activités culturelles pour la saison 2024. Elles se poursuivront en 2025 avec l'élaboration d'une programmation comprenant des spectacles d'artistes de la région, des ateliers et un spectacle d'improvisation que j'animerai.

Le 21 juin un hommage sera rendu à Ruth Lepage, celle qui a su redonner vie à la Chapelle.

À noter que la Chapelle fait partie maintenant du circuit touristique Sacrés. Artisans et qu'elle est reconnue au patrimoine immobilier du patrimoine culturel du Québec.

La présente démarche en est une de financement et s'ajoute à un plan de commandite ainsi qu'à différentes demandes de subventions. Tout cela permet la conservation du site ainsi que la gestion des activités.

Je souhaite votre engagement en grand nombre et vous remercie de votre soutien tout en espérant vous rencontrer au spectacle et à l'atelier d'improvisation de la fin de semaine de la fête du travail.

Réal Bossé, porte-parole
Mars 2025

Avec l'équipe du CA de la Chapelle
Marielle Landry, Johanne Plante,
Diane Trudel, France Nadeau
et Pierre Coulombe

27, rue Saint-Pierre, Rivière-Bleue, Qc, G0L 2B0, tél. 418-955-2026
infochapellepieddulac@gmail.com

France Nadeau,
Pour la chapelle au Pied-du-Lac

Petites annonces



Les dépôts municipaux, pratiques mais il faut s'en servir comme il faut !

Depuis maintenant deux ans, en plus des écocentres accessibles à tous, chaque municipalité

peut compter sur la présence d'un dépôt municipal pour permettre aux citoyens de disposer de certaines matières résiduelles qui ne doivent plus aller aux poubelles.

Seulement trois types de matériaux y sont admis mais les tonnages récupérés démontrent déjà leur utilité pour bon nombre de citoyens.

Merci de bien y trier vos matières et de participer à conserver ces dépôts municipaux propres.

Voici quelques consignes simples à suivre :

Un enclos pour les résidus verts

Pelouse, feuilles mortes, résidus de fleur, de jardinage et de déchaumage, terreau et terre d'empotage, copeaux de bois naturel sont acceptés et doivent y être déposés en vrac.

Merci de bien vider vos sacs car ces matières seront transportées ailleurs pour être compostées.

Un enclos pour les branches

Branches, résidus d'élagage, troncs d'arbre et sapin de Noël (sans les décorations) doivent aussi être déposés en vrac.

Ces matières seront broyées pour faire de la biomasse et serviront ainsi à produire de l'énergie. Attention, les souches sont interdites car, pleines de terre, elles ne peuvent pas être valorisées.

Un conteneur pour les résidus domestiques dangereux

Ces résidus regroupent un grand nombre de produits d'usage courant qui peuvent présenter des risques pour la santé publique et pour l'environnement s'ils sont mis aux poubelles.

Peinture, vernis, teinture, aérosol, huile, batterie, essence, décapant, herbicides, produits pour la piscine et autres peuvent y être apportés.

Tous les contenants apportés doivent être étanches, bien identifiés et de moins de 5 gallons. Les produits industriels ou commerciaux ne sont pas acceptés.

Pour toutes les autres matières, il suffit de vous rendre dans un des écocentres de la région. C'est gratuit, sans limites et le personnel sur place vous indiquera comment bien trier vos matières.

Pensez à utiliser les dépôts municipaux de la bonne manière quand vous faites l'effort d'y apporter vos matières.

Parce que
chaque geste
COMpte!

Source : ridt.ca



Soyez visible en tout temps

Équipez votre vélo de réflecteurs, d'un feu rouge à l'arrière, d'un phare ou d'un feu blanc à l'avant et de bandes réfléchissantes. Les autres véhicules sont plus gros que vous. Faites-vous voir... surtout le soir.

Soyez attentif

Anticipez les risques sur la route (portières d'automobile), repérez les dangers (bris sur la rue, bouches d'égout) et respectez les feux de signalisation.

Suivez le trafic

Conduisez en ligne droite et de manière prévisible. Circulez dans le sens de la circulation et gardez la droite. Ne circulez pas sur le trottoir (sauf si la signalisation vous y oblige ou le permet) et cédez le passage aux piétons.

Adaptez votre conduite

Gardez une distance plus grande pour freiner sous la pluie ou sur la neige.

Signalez vos intentions

Regardez derrière vous avant de faire un changement de voie ou de tourner. Utilisez le code gestuel chaque fois que vous changez de direction. C'est aussi une façon de signaler votre présence aux autres usagers de la route.

Tournez à gauche de façon sécuritaire

Il y a deux manières: 1. À la façon d'un véhicule, en vous plaçant à gauche à l'intersection; 2. À la façon d'un piéton, en traversant en « L ». Choisissez cette manière sur une rue très achalandée.

Portez votre casque correctement

Un casque mal ajusté n'offre pas une protection complète. Le casque ne doit pas descendre trop bas sur le front ni trop vers l'arrière. Mesurez deux doigts entre les sourcils et le casque. Les sangles doivent former un « Y » sous le lobe de l'oreille. L'ajustement de la boucle doit permettre d'insérer un doigt sous le menton.

Votre gouvernement

Québec



Prévoyez la présence des cyclistes...

peu importe la température, l'endroit et l'heure. Les cyclistes doivent parfois quitter la droite de la rue pour éviter les débris ou les obstacles.

Avant d'ouvrir votre portière...

... lorsque vous êtes stationné, assurez-vous qu'aucun cycliste ne s'approche. Le Code de la sécurité routière vous oblige à faire cette vérification, pour protéger les cyclistes.

Gardez vos distances

Le Code de la sécurité routière vous oblige, au moment de dépasser un cycliste, à ralentir et à laisser un espace de 1 m entre votre véhicule et le cycliste dans une zone de 50 km/h et moins, et de 1,5 m dans une zone de plus de 50 km/h. Notez que le Code vous autorise à franchir une ligne continue pour dépasser un cycliste si vous pouvez le faire sans danger. Avant de réintégrer la voie, vérifiez que la distance que vous accordez au cycliste est raisonnable.

Prenez garde aux intersections

Soyez toujours prêt à voir surgir un cycliste à une intersection.

Cédez le passage au cycliste qui circule à votre droite avant un virage à droite autorisé à un feu rouge ou qui traverse la voie que vous vous apprêtez à emprunter. Pour plus de prévisibilité, il est essentiel de signaler vos intentions à l'aide des feux de changement de direction.

Ne klaxonnez pas à l'approche d'un cycliste

L'effet peut le surprendre et lui faire effectuer une fausse manœuvre.

Pour plus d'information, consultez le site Web de la Société à saa.gov.qc.ca.

Société de l'assurance
automobile

Québec

Source : <https://saa.gov.qc.ca/securite-routiere/moyens-deplacement/velo/publications>



AVRIL ET MAI 2025



dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
13	14	15	16	17	18	19
			Biblio 13 h à 15 h Parution du journal Entre deux lacs	Grand'Messe 15 h 30 à 21 h Cantine 16h à 19h	Grand'Messe 15 h 30 à 21 h Cantine 16h à 19h	Cantine 16h à 19h
20	21	22	23	24	25	26
Cantine 16h à 19h Biblio 15h à 17h Messe 11h		Séance d'information publique 19h Biblio 18h30 à 20 h	Biblio 13 h à 15 h	Grand'Messe 15 h 30 à 21 h Cantine 16h à 19h	Grand'Messe 15 h 30 à 21 h Cantine 16h à 19h	Cantine 16h à 19h
Mai						
27	28	29	30	1	2	3
Cantine 16h à 19h Biblio 15h à 17h Danse avec Ti- brin 13h		Séance du conseil municipal 19 h 30 Biblio 18 h 30 à 20 h	Biblio 13 h à 15 h	Grand'Messe 15 h 30 à 21 h	Grand'Messe 15 h 30 à 21 h	
4	5	6	7	8	9	10
Biblio 15h à 17h Messe 11h		Biblio 18 h 30 à 20 h	Biblio 13 h à 15 h	Grand'Messe 15 h 30 à 21 h	Grand'Messe 15 h 30 à 21 h	
11	12	13	14	15	16	17
Biblio 15h à 17h		Biblio 18 h 30 à 20 h Activité à la Chapelle avec le Tremplin	Biblio 13 h à 15 h			